

APRAN / S.D.P



Association pour la Promotion Rurale de l'Arrondissement de Nyassia
Solidarité – **D**éveloppement – **P**aix

Situation des personnes déplacées en Casamance 2001 – 2007

Document élaboré par
Demba KEITA
Secrétaire Général de APRAN-SDP
Tel/Fax 00 221 33 991 14 15
E-mail gieapran@sentoo.sn ou
dembakeita@yahoo.fr
keitademba@gmail.com

Avenue Emile BADIANE X Insa NDIAYE - BP : 1069 - Tél. / Fax : (00 221) 991.14.15 –
Email : gieapran@sentoo.sn Ziguinchor / Sénégal

I - Introduction

Un conflit armé oppose en Casamance depuis 1982 le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance dirigé par l'Abbé Diamacoune SENGHOR et l'armée Sénégalaise. La revendication particulariste était en latence depuis l'époque coloniale. le 26 décembre 1982, des centaines, voire des milliers de manifestants défilent dans les rues de Ziguinchor et se présentent à la gouvernance où ils réclament l'indépendance de la Casamance en tentant de descendre le drapeau du Sénégal pour hisser à sa place un drapeau blanc. La manifestation est dispersée, suivie dès le lendemain d'une série d'arrestations dont celle de l'Abbé Augustin Diamacoune SENGHOR. Un an après, en décembre 1983, la réédition de la marche provoque un affrontement sanglant entre les manifestants et les forces de sécurité, entraînant des dizaines de morts.

Le développement économique social et culturel de la région est aujourd'hui ralenti par les 21 ans de conflit.

En effet des dizaines de milliers de personnes ont été contraintes d'abandonner leurs terres, leurs vergers et leurs villages devenus des champs de batailles où s'affrontent soldats de l'armée Sénégalaise et combattants du MFDC. Des milliers d'enfants sont privés d'écoles ou scolarisés dans des conditions médiocres. L'activité économique est freinée tant pour l'agriculture que pour l'industrie et le tourisme. Certains partenaires de l'Aide internationale et des organisations d'appui au développement tendent à se désengager progressivement de la région.

Dans le domaine de la santé, la situation est inquiétante : le programme élargi de vaccination tout comme le suivi prénatal ont été malmenés et plusieurs postes de santé sont fermés ou détruits. Le nombre de handicapés moteurs ne cesse d'augmenter, à cause des mines antipersonnelles.

Enfin, on voit désormais la mendicité se développer en ville. Aujourd'hui, la méfiance et les tensions permanentes ainsi que leur corollaire, prennent de plus en plus le pas sur le dialogue et la solidarité dans nos pays. Des facteurs politiques, sociaux, économiques et culturels ainsi que l'absence d'esprit de dialogue et de conciliation sont les principaux vecteurs de cette situation.

Avec le retour des réfugiés et des déplacés dans les terroirs d'origine en Casamance, beaucoup de litiges liés à leur réinsertion économique se posent .

II- La situation de retour des populations déplacées en Casamance

Régions	Département	Communautés rurales	Villages	Nbre de familles		
	OUSSOUYE	SANTHIABA-MANJACCQUES	Youtou	37		
			Essaout	34		
			Effock	29		
			Kahem	3		
			Essouck-Ediack	2		
			Diakène Diola	1		
			Siganar	1		
			Djirack	19		
		Sous-total 08			126	
			Oussouye Commune	1		
		Sous-total			1	
		Total de Oussouye 01			127	
			NYASSIA		Dar Salam	7
					Kaguitte	12
	Bafican				15	
	Dialang				17	
	Kaïlou				09	
	Baséré				03	
	Dioher				14	
	Bakoucoume				08	
	Kaléane				1	
	Toubacouta				5	
	Sous-total 10			91		
	NIAGUIS			Fanda	66	
				Djifanghor	14	
				Boulome	25	
				Djibélor	02	
				Baraf	03	
				Djifanghor	32	
				Sôme	17	
				Niaguis	56	
	Sous-total 08			215		
	ADEANE		Aniack	88		
Sindone			14			
Adéane			12			
Tambacoumba			23			

ZIGUINCHOR		Baghagha	53	
		Diagnon	1	
	Sous-total 06		191	
	BOUTOUPA-CAMARACOUNDA		Niabina	6
			Camaracounda	22
			Boutoupa	30
			Mpack	9
			Bourofaye Baïnouck	12
			Bourofaye Diola	10
			Samick	6
			Mawa	6
			Baraka Poukao	4
			Yabone	3
			Niadhio	10
			Tendaba-Bounao	17
			Guidel-Bambadinka	78
			Laty	44
			Bourofaye Diola	17
			Bourofaye Baynounc	13
			Soucota	461
Total de Ziguinchor 17		748		
BIGNONA	SINDIAN			
			Matankigné	5
			Diédiel	2
			Djinéa Sobognla	3
			Djinca	1
			Djineul	2
			Tandine	16
			Lefeu	6
			Bouyème	8
			Silick	9
			Djinifer	1
			Sindian	5
			Kagnarou	1
			Tankoron	5
			Kourouck	1
		Diagoye Banga	1	
Sous-total 15		66		
DJIBIDIONE		Baligname	14	

Balla Basseur	3
Kaleur	6
Balle Djiring	5
Oujonor	5
Balle Oujonor	8
Djoudji	16
Niale	4
Balla Djilafone	6
Toukara	31
Brindiago	4
Djirème	4
Boulighoye	6
Boulayotte	20
Djibidione	8
Diocadou	9
Keurenneye	3
Djikesse Kampoundou	4
Siwol Katama	3
Tambacounda	1
Katinor Kayegor	2
Karounor Djiragone	1
Brouderie	4
Batinding Boudiékiné	3
Djigoudière	3
Diaboudior Fayol	6
Diaboudior Frontière	10
Niane	1
Badioncoto Kourboli	1
Elole Djiral	2
Kourenge	1
Djiral	6
Djibiame	6

	Pegner-Djiter	1
	Eloh Madiame	15
	Petit Kalamoline	1
	Sous-total 36	223
OULAMPANE	Kanfounda	16
	Nialokam	20
	Koundiougor	10
	Boukekoum	20
	Diamaye Inor	11
	Kandialon	6
	Diamaye Kansolf	10
	Akcounda	4
	Tampidon	1
	Kantimba	7
	Kaïlo	1
	Bassene Mandouard	2
	Kandiadion	9
	Mararan	34
	Mambigué Kanlafor	9
	Moundaye Tilaye	6
	Kalou Baloub	20
	Djilankine	7
	Diango	10
	Bouto	1
	Maracounda	1
	Inor Diola	2
	Tenghory	1
	Bissary Dioub	1
	Sous-total 24	209
		498
	Bafata Balante	2
	Bafata Mandingue	7
	Bafata Bram	6
Total BIGNONA		

DJIBANAR	Klonia	5
	Singher Escale	15
	Singher Baïnouck	15
	Birkama	15
Sous-total 07		65
SAMINE	Boucamb Balante	15
	Kinghatté	10
	Bambato-Mandingue	20
	Bambato-Balante	10
	Thianaff	5
	Adjung	9
	Bagui-Balante	7
	Sindima Douma	20
	Diaby-Counda	8
	Marseille	6
	Soumbour	4
	Madina Balante	8
	Singab-Tilibo	6
	Bagnima	5
	Koussy	8
	Sanou-Sénégal	24
	Samine Santo	12
	Brimine	2
	Binaka	5
	Kaniko	10
	Sindima Santo	15
	Sathioum	15
	Faradianto	14
	Samine Escale	35
	Djidadji Mandingue	20
	Djidadji Balante	20
	Sékounaya	15
	Beylan	20
	Sinafa	13
	Kélélia	5
	Bissakal	20
	Djirban	15
	Yaran Balante	28
	Yaran Mandingue	30
Binako -ding	11	
Bambato Balante	13	
Fassane	20	
Toubacouta	14	

		Sindima Mancagne	13
		Missira Mangarougou	20
		Sous-total 40	542
	DIATTACOUNDA	Djimbana	7
		Sincafs Tildji	2
		Thiéba	1
		Sibana	3
		Seriène	2
		Prijin	1
		Boutoughol	1
		Tianaff	6
		Briki	1
		Boucaour	2
		Thiamoulé	4
		Sonoco	8
		Safane	3
		Diattacounda	1
		Madina	11
		Sangadie	2
		Médina Peul	7
		Sous-total 17	62
	TANAFF	Diamaye	1
		Médina Ibrahima Diallo	1
		Fadiounghar	2
		Samody Densé	1
		Samody Mansa	1
		Kadienou Soucototo	2
		Lamin Malikou	1
		Saré Pathé	1
		Francounda	1
		Saré Sambel	1
		Sototo	1
		Sinthiou Bocar Demba	1
		Sous total 12	14
	Total de Sédhiou		669
KOLDA	TANKANTO ESCALE	Saré Koutia	1
		Saré Séni	2
		Saré Souban	6
		Saré yoro Diao soutou	4

		Saré Hima	2
		Talèle	1
		Sinthiang Maligué	1
		Koumbidia	1
		Saré Diamboulou	2
		Saré Demboulou	3
		Sous total 10	23
	MEDINA EL HADJ	Saré Wali Diao	7
		Médina Bocar	2
		Sous total 02	9
	NIAGHA	Santandia	1
		Gabouyel	1
		Saré Lao	1
		Saré Sara	1
		Niagha	1
		Bantangnel	1
		Saré Bouko Salya	1
		Soubabaly	1
		Kahal	1
		Sinthiang Sambarou	1
		Winsako Niako	1
		Sinthiang Yéro	1
		Fanka	1
		Mamadou Diamanka W	1
		Sous total 14	14
	TOTAL GENERAL	227 villages	2 599

II- Les principaux obstacles au retour dans les villages d'origine

En Casamance , le retour des personnes déplacées dans leurs villages d'origine sont de deux ordres à savoir :

2-1 : l'insécurité

Cette situation concerne tous les villages situés le long des frontières avec la Guinée Bissau et la Gambie précisément dans les communautés rurales de :

Frontières	Communautés rurales
REPUBLIQUE DE GUINEE BISSAU	<ul style="list-style-type: none">- Santhiaba Manjacques- Nyassia- Boutoupa Camaracounda- Niaguis- Adéane- Djibanar- Samine- Diattacounda- Tanaff- Niagha- Médina El hadji- Tankanto Escale <p>12</p>
REPUBLIQUE DE GAMBIE	<ul style="list-style-type: none">- Sindian- Oulampane- Djibidione <p>03</p>
Total	15 très affectées

Aujourd'hui , dans toutes ces communautés rurales le retour est effectif dans **227 villages sur 2599 familles déplacés .Le nombre de personnes déplacées internes retournées dans les villages est de 26 000 .**

Certains villages se situant à côté des bases rebelles le long des frontières hésitent à repartir car un accord définitif n'a pas été signé entre le Gouvernement du Sénégal et le MFDC (Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance) .

L'absence de cet accord définitif de paix est un obstacle au retour des personnes déplacées parce que toutes les bases des rebelles sont implantées dans à côté ou dans ces anciens villages .

L'autre obstacle au retour est la présence des mines antipersonnel dans majorité des villages abandonnés surtout le long de la frontière avec la Guinée Bissau .

Le non démarrage du déminage humanitaire bloque le retour des personnes déplacées .Il faut nécessairement dépolluer les zones d'habitation et de production pour sécuriser les personnes .

2-3 : **La prise en charge des besoins prioritaires des déplacés**

Les premiers retours de personnes déplacées en Casamance ont démarré en 2001 avec l'arrivée au pouvoir du président Abdoulaye WADE .Plusieurs mesures ont été prises par le Gouvernement pour rassurer les personnes déplacées et leur donner confiance surtout sur le plan de la sécurité et la libre circulation .

Plusieurs ONG se sont investies dans la prise en charge des besoins prioritaires des personnes déplacées comme conditions liées au retour à savoir :

- **la sécurisation des terroirs villageois** (pas de bases rebelles , pas de mines antipersonnel , présence de militaires pour protéger les personnes et les biens etc..)
- **l'appui à la reconstruction des maisons** (venir en aide aux déplacés dans leurs efforts de reconstruction des maisons en leur apportant un appui en tôles et en clous pour la couverture des bâtiments ,
- **la reconstruction des infrastructures communautaires de bases** (écoles pour faciliter la scolarisation des enfants , les postes / cases de santé et maternités pour accéder aux premiers soins de santé , les puits communautaires pour l'accès à l'eau potable)
- **l'appui en vivres et autres aliments** pour assurer l'alimentation des familles pendant les trois (03) premiers moi du retour ,
- **la réinsertion économiques** (distribution de semences agricoles , création de petites exploitations pour produire des légumes ,des céréales etc...) afin de faciliter la remise au travail des déplacés .

Le retour est particulièrement difficile dans les villages situés le long des frontières où il y a encore une présence de bases rebelles du MFDC d'une part et des mines antipersonnel d'autre part . Il faut noter que la culture de **cannabis** , l'exploitation abusive des arbres qui sont développées dans certaines localités comme Djibidione , Oulampane et Sindian le long de la frontière avec la Gambie ne facilite pas le retour des personnes déplacées .

- LA SITUATION ACTUELLE DES PERSONNES DÉPLACÉES

Nous pouvons analyser la situation des personnes déplacées à deux niveaux :

- **Les déplacés retournés dans leurs villages d'origine** : Dans certains villages la réinsertion sociale est difficile car la reconstruction des infrastructures communautaires de base (écoles , postes de santé , dispensaires , maternités , puits etc..) ne suit pas . Les déplacés rencontrent d'énormes difficultés pour résoudre les besoins prioritaires liés au bon fonctionnement des ces infrastructures . Dans certains villages avec l'absence de déminage , les déplacés ont des difficultés pour avoir suffisamment de terres de cultures . Cependant , il faut noter les efforts fournis par les autorités , les collectivités locales , les chefs de villages , les notables , les leaders d'opinion pour permettre aux déplacés de :

- vivre en paix au village ,
- retrouver leurs terres ,
- récupérer leurs exploitations agricoles et fruitières ,
- renouveler les documents administratif (état civil , carte d'identité etc)
- s'impliquer dans la politique
- renforcer les liens sociaux et familiaux ,
- se réconcilier avec les populations qui sont restées
- bénéficier /partager les infrastructures communautaires de base avec les autres populations etc...
- circuler librement dans les villages ,

- **Les personnes déplacées vivant encore dans les communes (grandes villes de Casamance)**

Il s'agit de personnes déplacées qui ne peuvent pas repartir dans leurs villages pour des questions de sécurité .Ces personnes au nombre de 17 226 dans la seule commune de Ziguinchor traversent d'énormes difficultés dans les domaines si-après :

- **Logement**
- **Nourriture**
- **Éducation des enfants**
- **Santé de la famille**
- **Perte de dignité**
- **Divorce**
- **Stress**

L'ÉTAT DE LA SITUATION SECURITAIRE EN CASAMANCE

La situation sécuritaire est actuellement bonne en Casamance . Les combats entre les rebelles du MFDC et l'armée Sénégalaise n'existent plus .Cependant depuis 2007 , il y'a souvent des affrontements entre les factions rebelles le long de la frontière avec la Gambie qui poussent les populations à se réfugier en Gambie .Mais , depuis janvier 2008 , les deux factions en conflit sont arrivés à de meilleurs

sentiments et confirmés aux assises organisées les 4 et 5 avril derniers dans le maquis du MFDC .

Actuellement , la tendance est celle du retour que ça soit des déplacés ou des réfugiés tout le monde s'inscrit dans la dynamique de retour

LES ACTEURS QUI TRAVAILLENT SUR DES QUESTIONS DE RETOUR DES DÉPLACÉS

Depuis 2001 , plusieurs ONGs et organisations du système des nations unies travaillent sur les questions de retour des déplacés en Casamance ;il s'agit entre autre :

- APRAN-SDP qui est une ONG Sénégalaise en Casamance
- CRS qui est une ONG américaine
- PROCAS qui est un programme de la Coopération Allemande
- Unicef qui est une organisation des nations unies
- Des organisations communautaires de base (OCB) implantées dans les différentes zones concernées par le retour des déplacés .
- Les autorités administratives et militaires
- Les collectivités locales concernées

Demba KEITA
Secrétaire Général de APRAN-SDP
Tel/Fax 00 221 33 991 14 15
E-mail gieapran@sentoo.sn ou
dembakeita@yahoo.fr
keitademba@gmail.com